

Groupe de travail sur la surveillance Attributions

Portée

Questions reliées à l'élaboration de systèmes de surveillance des soins palliatifs et de fin de vie.

Mandat

Le Groupe de travail sur la surveillance fera la promotion des activités de mise en oeuvre, les facilitera et les coordonnera, y compris, peut-être :

- un inventaire et une analyse des bases de données actuelles qui pourraient contribuer à une initiative de surveillance nationale;
- la définition d'indicateurs et de mesures de rendement pertinents;
- un examen environnemental pour étudier les activités actuelles et l'orientation future de la surveillance des soins palliatifs et de fin de vie;
- une étude sur la manière d'inclure dans le paradigme de surveillance les dimensions éthiques, spirituelles et culturelles des soins de fin de vie;
- selon les projets pilotes de surveillance permanente et des autres activités susmentionnées, définir un ensemble de données de base et une méthode de collecte des données.

Effectif

Le groupe de travail rassemblera, au plus 10 membres, dont 2 coprésidents, nommés par Santé Canada. Les membres représenteront les organismes et associations et seront choisis pour leur expérience et leur expertise et pour les ressources qu'ils peuvent apporter à la table. On pourra inviter d'autres experts à la table, au besoin.

Membres éventuels : Les membres recrutés dans le réseau de surveillance actuel créé par Santé Canada; l'ICIS, Statistique Canada, les autorités régionales de la santé et les organismes provinciaux de lutte contre le cancer, l'Association canadienne de soins palliatifs, la Société canadienne des médecins de soins palliatifs, la Société canadienne de bioéthique et l'Association canadienne pour l'éducation pastorale.

Responsabilité des membres

- Assister à toutes les réunions
- Consulter leurs réseaux respectifs
- Apporter des ressources à la table (p. ex., expertise, expérience, financières, le cas échéant)
- Coordonner les efforts entre eux
- Communiquer entre eux et avec leur(s) organisme(s)
- Établir des liens avec les réseaux d'intervenants plus vastes
- Entreprendre des activités à l'échelle de l'organisme

- Les coprésidents doivent fournir un rapport d'évolution au groupe de coordination d'ici la fin novembre 2003. Ce rapport inclura des propositions d'orientations futures des initiatives de soins aux personnes en fin de vie au Canada, selon leur secteur thématique ou d'intérêt.

Budget

Santé Canada soutiendra un maximum de deux réunions en personne du Groupe de travail par an, ainsi que les conférences téléphoniques au besoin. Les frais de déplacement et d'hébergement des membres seront remboursés conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Étant donnée la nature bénévole de la participation au groupe de travail, aucun honoraire ne sera versé aux membres.

Échéancier

Le Groupe de travail restera en place jusqu'au 31 mars 2004. Il évaluera son orientation future à cette date.